



Distribution: générale

Date: 1^{er} juin 2016

Original: anglais

Point 8 de l'ordre du jour

WFP/EB.A/2016/8-B/1

Projets soumis au Conseil d'administration pour approbation

Pour approbation

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<http://executiveboard.wfp.org>).

Augmentations budgétaires pour des interventions prolongées de secours et de redressement—Éthiopie 200712

Réponse aux crises humanitaires et réorientation des groupes de population en situation d'insécurité alimentaire vers des stratégies plus résilientes

	Coût (dollars É.-U.)		
	Budget actuel	Augmentation	Budget révisé
Produits alimentaires et coûts connexes	896 071 128	183 031 922	1 079 103 050
Transferts de type monétaire et coûts connexes	75 626 360	(8 226 450)	67 399 910
Développement et augmentation des capacités	11 055 545	642 553	11 698 099
Coût total pour le PAM	1 170 321 822	185 925 958	1 356 247 780

Marqueur de l'égalité hommes-femmes 2A

<https://www.humanitarianresponse.info/system/files/documents/files/gm-overview-fr.pdf>

Projet de décision*

Le Conseil approuve l'augmentation budgétaire de 186 millions de dollars É.-U. proposée pour l'intervention prolongée de secours et de redressement Éthiopie 200712 – Réponse aux crises humanitaires et réorientation des groupes de population en situation d'insécurité alimentaire vers des stratégies plus résilientes (WFP/EB.A/2016/8-B/1).

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

Coordonnateurs responsables:

Mme V. Guarnieri
Directrice régionale
Afrique de l'Est et Afrique centrale
courriel: valerie.guarnieri@wfp.org

M. J. Aylieff
Directeur de pays
courriel: john.aylieff@wfp.org

Nature de l'augmentation budgétaire

1. La présente révision budgétaire proposée pour l'intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR) 200712 a pour objet de transposer à plus grande échelle l'appui qu'apporte le PAM pour faire face à la dégradation de la situation sur le plan de la sécurité alimentaire et de la nutrition en Éthiopie, résultant de la sécheresse qu'aggrave le phénomène El Niño.
2. Elle modifie le nombre de bénéficiaires au titre des trois composantes, relatives aux secours, à la nutrition et au programme de protection sociale fondé sur des activités productives (PPSAP), pour la période allant de juillet à décembre 2016. Elle prévoit:
 - de porter le nombre des bénéficiaires des secours assurés par le PAM de 6 millions à 7,6 millions, conformément au tout dernier document relatif aux besoins humanitaires, publié par le Gouvernement en décembre 2015;
 - d'accroître le nombre de personnes bénéficiant d'un traitement contre la malnutrition aiguë modérée, pour le faire passer de 833 340 à 1,9 million¹;
 - de mettre en œuvre un programme de supplémentation alimentaire généralisée pour prévenir la malnutrition aiguë chez 200 000 enfants de moins de 5 ans dans les zones où les taux de malnutrition aiguë globale sont élevés, y compris 104 012 enfants pris en charge jusque-là dans le cadre du programme de prévention du retard de croissance;
 - en raison du manque de financement, de ne plus prendre en charge 304 700 bénéficiaires du PPSAP qui étaient censés recevoir des vivres ou des espèces entre juillet et décembre 2016;
 - d'accroître la quantité de produits alimentaires de 328 620 tonnes, pour un coût de 105 millions de dollars, pour faire face à l'augmentation des besoins en matière de secours et de nutrition;
 - de remplacer les espèces par des vivres dans le cas des bénéficiaires de secours, en raison des difficultés d'approvisionnement et des prix élevés dus à la sécheresse en cours;
 - d'augmenter de 1,6 million de dollars les montants prévus au titre des autres coûts opérationnels directs;
 - de réduire de 1,7 million de dollars les montants prévus au titre des coûts d'appui directs;
 - d'accroître de 62,4 millions de dollars les montants alloués pour couvrir les coûts de transport terrestre, d'entreposage et de manutention, et de 14,1 millions de dollars ceux destinés à couvrir les coûts de transport extérieur; et
 - d'augmenter de 12,2 millions de dollars les montants prévus au titre des coûts d'appui indirects.
3. L'augmentation budgétaire s'élève, au total, à 185,9 millions de dollars, soit une hausse de 16 pour cent du budget prévu pour l'IPSR 200712, dont la durée est de trois ans.

Justification de la prolongation et de l'augmentation budgétaire

Résumé des activités en cours

4. L'IPSR 200712 contribue par les moyens ci-après aux programmes menés par le Gouvernement pour lutter contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition structurelles:
 - fourniture d'une assistance alimentaire de courte durée aux ménages confrontés à une situation d'urgence aiguë, et prise en charge de la malnutrition aiguë modérée chez les enfants de moins de 5 ans, les femmes enceintes et les mères allaitantes;
 - appui au PPSAP conduit par le Gouvernement et transfert progressif à la phase 4 du PPSAP des bénéficiaires recevant des secours depuis longtemps;

¹ Pour la période allant de janvier à décembre 2016, le nombre total cumulé de bénéficiaires du traitement de la malnutrition aiguë modérée passe donc à 2,5 millions de personnes.

- prévention de la malnutrition chronique et du retard de croissance ciblant les enfants de moins de 2 ans, les femmes enceintes et les mères allaitantes.
5. La révision budgétaire se fonde sur la même analyse différenciée par sexe que le descriptif de l'IPSR d'origine, est conforme à la stratégie régionale en matière de problématique hommes-femmes et contribue à la réalisation de l'objectif de développement durable 5, relatif à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes.
 6. Dans le cadre de la révision budgétaire qu'a approuvée le Conseil en novembre 2015, le nombre de bénéficiaires des secours, qui était de 2 millions, a été porté à 6 millions, les estimations tablant alors sur 8,2 millions de personnes susceptibles d'avoir besoin d'une assistance alimentaire d'urgence. La présente révision budgétaire fait passer de 6 millions à 7,6 millions le nombre de personnes devant recevoir des secours, conformément au tout dernier document relatif aux besoins humanitaires, en date de décembre 2015, d'après lequel 10,2 millions de personnes avaient besoin d'une assistance alimentaire d'urgence.

Conclusion et recommandations issues de la réévaluation

Évolution de la sécheresse et besoins des bénéficiaires

7. L'Éthiopie connaît l'un des pires épisodes de sécheresse de ces cinquante dernières années, principalement en raison de l'insuffisance des pluies belg (récolte de printemps) et meher (récolte principale) en 2015, ainsi que du phénomène El Niño. La sécheresse qui avait sévi en 2011 dans la Corne de l'Afrique avait touché les basses terres, mais aujourd'hui ce sont les hautes terres qui sont frappées, où la densité de population est élevée et où les gens sont tributaires de l'agriculture pluviale, de l'élevage et d'emplois salariés saisonniers. Les besoins d'assistance alimentaire et nutritionnelle d'urgence ont sensiblement augmenté fin 2015 et début 2016.
8. Le Gouvernement réalise deux évaluations de la sécurité alimentaire par an: l'une en mai et juin, au moment des pluies belg, et l'autre en octobre et novembre, au moment des pluies meher. La toute dernière évaluation meher prévoyait que 10,2 millions de personnes auraient besoin d'une assistance alimentaire d'urgence en 2016, ainsi qu'indiqué dans le document relatif aux besoins humanitaires. Cette augmentation rapide est spectaculaire: les chiffres, qui s'établissaient à 2,9 millions de personnes en février 2015, sont passés à 4,5 millions en août 2015, puis à 8,2 millions en octobre 2015 et à 10,2 millions en décembre 2015.
9. En Éthiopie, l'assistance alimentaire est dispensée par trois grands organismes: la Commission nationale de gestion des risques de catastrophe (NDRMC), le PAM et le Plan conjoint d'opérations d'urgence, qui est un groupement d'organisations non gouvernementales américaines. Le PAM et la NDRMC fournissent 75 pour cent de l'assistance alimentaire d'urgence – 7,6 millions de bénéficiaires – et les 25 pour cent restants devraient être pris en charge par le Plan conjoint d'opérations d'urgence.
10. Le Gouvernement, l'Unité de coordination de la nutrition en situation d'urgence de la NDRMC, le PAM et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) publient une liste trimestrielle des woreda (districts) considérés comme des secteurs critiques afin d'estimer l'ampleur des besoins nutritionnels à satisfaire d'urgence à partir d'indicateurs relatifs à l'eau, à la santé, à la production vivrière et à l'accès à la nourriture; ces deux derniers indicateurs sont complétés par des données issues d'enquêtes nutritionnelles menées sur des sites spécifiques et des données concernant la prise en charge dans des dispensaires des cas de malnutrition aiguë modérée ou sévère. Dans les woreda classés au premier rang des priorités (priorité 1), les activités nutritionnelles d'urgence, comme les programmes d'alimentation spéciale, sont transposées à plus grande échelle, et la portée des services relatifs à la santé et à l'approvisionnement en eau est accrue.
11. Le document relatif aux besoins humanitaires prévoyait initialement que 2,2 millions d'enfants, de femmes enceintes et de mères allaitantes auraient besoin d'un appui dans le cadre du traitement de la malnutrition aiguë modérée dans 186 woreda de priorité 1. D'après le classement établi au 11 avril 2016, le nombre de woreda jugés de première priorité était passé à 219, et le nombre d'enfants, de femmes enceintes et de mères allaitantes concernés à 2,5 millions. Selon les estimations du PAM, 200 000 enfants de moins de 5 ans supplémentaires auront besoin d'un appui, sous la forme d'une supplémentation alimentaire généralisée, aux fins de prévenir un

accroissement du taux de malnutrition aiguë dans les zones où les taux de malnutrition aiguë globale sont déjà élevés, comme les régions Afar et Somali.

12. Tandis que le document relatif aux besoins humanitaires axe l'assistance alimentaire et nutritionnelle d'urgence sur les populations touchées par la sécheresse qui sévit actuellement, le PPSAP a été conçu de manière à venir en aide à 8 autres millions de personnes en situation d'insécurité alimentaire chronique, en leur fournissant: i) des vivres ou des espèces, sous certaines conditions, dans le cadre de travaux publics mis en œuvre entre janvier et juin (6,4 millions de personnes); et ii) des transferts de vivres ou d'espèces inconditionnels destinés pendant toute l'année aux familles dont aucun membre n'est en mesure de prendre part aux travaux publics prévus (1,6 million de personnes).
13. Toutefois, compte tenu de la situation actuelle, les bénéficiaires du PPSAP et ceux concernés par le document relatif aux besoins humanitaires rencontrent les mêmes difficultés pour ce qui est d'accéder à la nourriture, à un revenu et aux services, et nombre d'entre eux vivent dans les mêmes zones touchées par la sécheresse. En consultation avec le groupe de travail des donateurs du PPSAP (y compris le PAM), le Gouvernement est en train d'étudier quel serait le meilleur moyen de répondre aux besoins des personnes prises en charge dans le cadre du PPSAP pendant le second semestre de 2016; est notamment envisagée l'éventualité d'en prendre en charge une grande partie au titre du document relatif aux besoins humanitaires et des secours à partir du mois de juillet, compte dûment tenu des difficultés globales rencontrées sur le plan des ressources. Tout changement qui pourrait être décidé et qui aurait une incidence sur l'appui apporté par le PAM sera pris en considération dans une future révision budgétaire.

Situation de la sécurité alimentaire au niveau des ménages

14. L'évaluation des besoins alimentaires d'urgence menée par le Gouvernement au moment des pluies belg, en mai et juin (voir le paragraphe 8), à partir de laquelle est ajustée l'estimation des besoins des bénéficiaires pour la période allant de juillet à décembre, part du principe que les besoins en matière d'assistance alimentaire et nutritionnelle resteront élevés pendant tout le restant de l'année 2016; cette évaluation est complétée par les données pluviométriques fournies par l'Agence météorologique nationale et les évaluations de la NDRMC. En complément, le PAM, la NDRMC et le Plan conjoint d'opérations d'urgence recueillent des données sur la sécurité alimentaire et les marchés. Selon les dernières informations issues de ces diverses sources, il semble peu probable que la situation s'améliorera au deuxième semestre de 2016.
15. L'Agence météorologique nationale a indiqué que les pluies belg avaient démarré tardivement en 2016 et qu'elles risquaient d'être inférieures à la normale dans le nord de l'Éthiopie, où les effets de la sécheresse provoquée par El Niño sont le plus durement ressentis. D'après les enquêtes menées par le PAM, les niveaux des ressources en eau et en pâturage se situent en dessous de la normale dans toutes les zones touchées par la sécheresse; en conséquence, le bétail est famélique et les revenus tirés des produits de l'élevage risquent d'être faibles. Les pluies belg pourraient faire reverdir les pâturages et procurer de l'eau au bétail, mais il faudra environ cinq ans pour que les ménages reconstituent leur cheptel.
16. D'après le dernier bulletin mensuel publié par le PAM sur le suivi de la sécurité alimentaire, les perspectives sont sombres à l'échelle des ménages². Sans l'assistance alimentaire extérieure du PAM, de la NDRMC ou du Plan conjoint d'opérations d'urgence, les ménages touchés par la sécheresse ne peuvent couvrir que 25 pour cent de leurs besoins alimentaires mensuels par leur propre production ou d'autres voies. Les 20 pour cent de ménages les plus pauvres ne parviennent à satisfaire, en moyenne, que 15 pour cent de leurs besoins alimentaires par leurs propres moyens, contre 23 pour cent en novembre 2015 et 33 pour cent en août 2015. Cette situation est très préoccupante car au moins 2 millions de personnes pourraient être concernées. Même avec une assistance alimentaire extérieure, la consommation des ménages frappés par la sécheresse est nettement inférieure à leurs besoins minimums quotidiens et pour 80 pour cent d'entre eux, les apports caloriques sont inférieurs au niveau minimal recommandé par l'Organisation mondiale de la Santé.

² PAM. 2016. *Drought Emergency Household Food Security Bulletin #1*. Addis-Abeba, PAM.

17. Les données de suivi dont dispose le PAM sont préoccupantes: 10 pour cent des ménages interrogés ont indiqué avoir reçu moins de 6 kilogrammes de céréales, alors qu'ils auraient dû en recevoir 15. Soixante-cinq pour cent des ménages interrogés ont signalé que la ration d'urgence ne contenait pratiquement pas de légumes secs, confirmant les informations selon lesquelles: i) les ruptures de la filière nationale d'approvisionnement d'urgence ont été importantes en début d'année, notamment dans le cas de la NDRMC qui venait en aide à 6 millions de personnes; et ii) faute de financement, le principal intervenant dans le secteur alimentaire n'est plus en mesure de fournir d'autres produits que des céréales pour la majeure partie de la population touchée. En outre, toutes les formes de distribution se faisaient selon un cycle de 6 à 8 semaines, au lieu du cycle mensuel prévu.
18. L'accès sur les marchés à des produits alimentaires et la consommation d'autres aliments sont également restreints. Du fait des prix élevés sur les marchés, les personnes les plus vulnérables ont des difficultés à se procurer des denrées de base, en particulier du maïs et du sorgho. Le prix de gros du maïs a augmenté en moyenne de 15 pour cent par rapport à l'année dernière et dépasse de 9 pour cent la moyenne des cinq dernières années; selon les données de février 2016, les prix du sorgho, au quintal, ont progressé de 27 pour cent par rapport aux niveaux de 2015³. Les denrées de base que consomment les ménages, comme les céréales et l'huile, ne sont donc dans une large mesure disponibles qu'à travers les rations alimentaires d'urgence, et le prix des légumes secs a doublé, voire triplé, sur certains marchés. La diversité des apports alimentaires et la consommation d'aliments nutritifs sont donc limitées, ce qui a de graves conséquences s'agissant des taux de malnutrition chez les jeunes enfants.

Finalité de la prolongation et de l'augmentation budgétaire

Scénarios opérationnels actuels

19. Il apparaît clairement que les besoins d'assistance alimentaire et nutritionnelle d'urgence demeureront élevés tout au long de l'année 2016. Même si les pluies belg permettent d'obtenir une récolte suffisante dans certaines zones, l'ampleur des besoins globaux est immense. Un appui soutenu sera nécessaire pour éviter une catastrophe.
20. La présente révision budgétaire part du principe que les besoins se maintiendront au niveau élevé qui est actuellement le leur au moins jusqu'à la fin de l'année. Compte tenu de la situation actuelle, le PAM n'a pas à attendre les résultats de l'évaluation belg menée en milieu d'année pour pouvoir affirmer que le début tardif de la saison des pluies belg, les prévisions de récoltes inférieures à la moyenne et les évaluations mensuelles de la sécurité alimentaire indiquent tous que les besoins d'urgence seront importants dans les six à huit mois à venir.
21. Les changements par rapport à la précédente révision budgétaire sont les suivants:
- augmentation de 1,6 million du nombre de bénéficiaires des secours, portant à 7,6 millions le nombre total de personnes qui recevront des rations alimentaires générales de la part du PAM et de la NDRMC;
 - augmentation du nombre d'enfants de moins de 5 ans, de femmes enceintes et de mères allaitantes nécessitant un traitement de la malnutrition aiguë modérée, qui seront 833 340 de plus qu'avant, soit au total 1,9 million de personnes. Le nombre total de bénéficiaires du programme de supplémentation alimentaire ciblée passera ainsi à 2,5 millions pour la période allant de janvier à décembre 2016;
 - afin de prévenir d'autres hausses du taux de malnutrition aiguë, prise en charge dans le cadre du programme de supplémentation alimentaire généralisée de 200 000 enfants de moins de 5 ans dans les zones où les taux de malnutrition aiguë globale sont élevés, comme les régions Somali et Afar;
 - réduction du nombre prévu de bénéficiaires du PPSAP (304 700 pour ce qui est de l'assistance non assortie de conditions) pour la période allant de juillet à décembre.

³ The Agriculture Knowledge, Learning Documentation and Policy Project. 2016. *El Niño in Ethiopia: Maize and Sorghum Price Trends to February 2016*. Addis-Abeba. Disponible à l'adresse: <http://www.agri-learning-ethiopia.org/wp-content/uploads/2016/01/AKLDP-FPB-Maize-Sorghum-Feb-2016.pdf>.

22. En outre, le financement nécessaire à l'exécution de l'IPSR 200712 a été reçu tardivement ou ne s'est pas concrétisé lorsque la sécheresse a débuté à la mi-2015. Toutefois, de nouvelles contributions importantes ont été récemment allouées par les États-Unis d'Amérique, l'Office d'aide humanitaire de la Commission européenne, le Fonds central pour les interventions d'urgence et le Fonds d'intervention humanitaire pour l'Éthiopie, et il y a tout lieu de penser que d'autres donateurs augmenteront leurs contributions compte tenu de la persistance et de l'accroissement des besoins.
23. Le Gouvernement sait que les donateurs risquent de ne pouvoir fournir toutes les ressources nécessaires au titre de l'IPSR 200712 car ils se sont déjà engagés dans d'autres régions du monde. Il a donc alloué une somme substantielle pour approvisionner la filière conjointe du PAM et de la NDRMC. Depuis octobre 2015, le Gouvernement a fourni 400 000 tonnes de produits alimentaires pour la période allant de janvier à juin, et 364 000 tonnes supplémentaires pour venir en aide aux 7,6 millions de personnes devant être prises en charge par le PAM et la NDRMC pendant la période allant de juillet à décembre. La présente révision budgétaire tient compte de ces contributions, mais celles-ci ne sont pas prises en considération lors de la planification et du chiffrage des coûts du PAM.
24. Enfin, il faut en moyenne trois mois pour acheminer les vivres depuis la région de l'Afrique de l'Est, voire en dehors, jusqu'en Éthiopie. Il est crucial que le PAM mobilise immédiatement des ressources et contributions supplémentaires afin que les vivres nécessaires pour répondre aux besoins d'un nombre accru de bénéficiaires puissent être mis en place d'ici à juillet 2016.
25. Afin d'atténuer l'encombrement au port de Djibouti, le PAM utilise aussi le port de Berbera. Le module de la logistique appuie la capacité de coordination de la logistique et de gestion de l'information, et le PAM est en train de mettre au point une opération spéciale, en partenariat avec la NDRMC, pour augmenter les capacités de livraison du Gouvernement. Cette opération sera axée sur l'amélioration des installations de stockage et la formation des agents publics à la gestion de la logistique et des modalités de transport.
26. En Éthiopie, la préparation aux situations d'urgence et le renforcement de la résilience nécessiteront d'allier aide humanitaire immédiate, accroissement des capacités et aide au développement sur le long terme. À cet égard, le PAM, par le biais du projet d'amélioration de la gestion des produits alimentaires, s'emploie à renforcer les capacités de ses homologues gouvernementaux dans les domaines de la gestion des vivres et de la logistique, des procédures opératoires normalisées, du suivi des produits, ainsi que d'autres compétences: l'opération spéciale permettra de consolider le projet grâce au renforcement des capacités du Gouvernement en matière de logistique, de gestion des vivres et de préparation aux catastrophes.

TABLEAU 1: BÉNÉFICIAIRES PAR ACTIVITÉ

Activité	Catégorie de bénéficiaires	Chiffres actuels (juillet-décembre 2016)			Augmentation/diminution			Chiffres révisés (juillet-décembre 2016)		
		Garçons/ hommes	Filles/ femmes	Total	Garçons/ hommes	Filles/ femmes	Total	Garçons/ hommes	Filles/ femmes	Total
PPSAP	Personnes en situation d'insécurité alimentaire chronique	155 397	149 303	304 700	(155 397)	(149 303)	(304 700)	0	0	0
Vivres		155 397	149 303	304 700	(155 397)	(149 303)	(304 700)	0	0	0
Espèces		0	0	0	0	0	0	0	0	0
Secours	Personnes en situation d'insécurité alimentaire aiguë	3 027 543	2 972 457	6 000 000	797 841	783 259	1 581 100	3 825 351	3 755 749	7 581 100
Vivres		2 926 671	2 873 329	5 800 000	898 740	882 360	1 781 100	3 825 411	3 755 689	7 581 100
Espèces		100 900	99 100	200 000	(100 900)	(99 100)	(200 000)			
Supplémentation alimentaire ciblée – traitement et prévention	Personnes en situation d'insécurité nutritionnelle	391 745	641 602	1 033 347	459 832	684 060	1 143 892	851 577	1 325 662	2 177 239
Traitement de la malnutrition aiguë modérée		315 924	517 423	833 347	397 264	650 640	1 047 904	713 188	1 168 063	1 881 251
Prévention de la malnutrition aiguë		0	0	0	102 000	98 000	200 000	102 000	98 000	200 000
Prévention de la malnutrition chronique (retard de croissance)		75 821	124 179	200 000	(39 431)	(64 581)	(104 012)	36 389	59 599	95 988
TOTAL		3 574 685	3 763 362	7 338 047	1 102 276	1 318 016	2 420 292	4 574 928	4 983 411	9 758 339

27. La seule ration modifiée est celle destinée à prévenir le retard de croissance: le SuperCereal et l'huile seront remplacés par du SuperCereal Plus. Cette même ration sera fournie dans le cadre de l'activité visant à prévenir la malnutrition aiguë.

	Prévention du retard de croissance: enfants de moins de 2 ans	Prévention du retard de croissance: femmes enceintes et mères allaitantes
	Révision	Révision
SuperCereal Plus	200	250
TOTAL	200	250
Kcal/jour	752	939
% de kcal d'origine protéique	30,6	38,2
% de kcal d'origine lipidique	16,1	20,1
Nombre de jours d'alimentation par an	360	360

Besoins en produits alimentaires

28. Au titre de la présente révision budgétaire, les besoins en produits alimentaires pour les activités de secours et d'appui à la nutrition ont été augmentés, mais les besoins en espèces entrant dans le cadre des secours et du PPSAP ont été réduits, les disponibilités alimentaires sur les marchés ayant diminué à l'issue de la faible récolte principale en novembre et décembre.

Activité	Transferts monétaires (en dollars)	Quantité totale de produits alimentaires (en tonnes)		
		Chiffres actuels	Augmentation/réduction	Total révisé
Secours	(6 528 000)	623 274	345 542	968 816
PPSAP	(1 200 000)	686 947	(34 736)	652 211
Nutrition/supplémentation alimentaire ciblée	–	81 673	17 814	99 487
TOTAL	(7 728 000)	1 391 894	328 620	1 720 514

ANNEXE I-A

VENTILATION DES COÛTS DU PROJET			
	Quantité (en tonnes)	Valeur (en dollars)	Valeur (en dollars)
Produits alimentaires			
Céréales	251 838	54 637 361	
Légumes secs	55 937	26 381 000	
Huile et matières grasses	7 556	6 072 534	
Aliments composés et mélanges	13 289	17 871 620	
Total, produits alimentaires	328 620	104 962 515	
Transport extérieur		14 115 985	
Transport terrestre, entreposage et manutention		62 369 526	
Autres coûts opérationnels directs: produits alimentaires		1 583 896	
Produits alimentaires et coûts connexes¹		183 031 922	
Transferts de type monétaire		-7 728 000	
Coûts connexes		-498 450	
Transferts de type monétaire et coûts connexes		-8 226 450	
Développement et augmentation des capacités			642 553
Coûts opérationnels directs			175 448 025
Coûts d'appui directs (voir l'annexe I-B) ²			-1 685 447
Total des coûts directs du projet			173 762 578
Coûts d'appui indirects (7 pour cent) ³			12 163 380
COÛT TOTAL POUR LE PAM			185 925 958

¹ Il s'agit d'un assortiment alimentaire indicatif utilisé à des fins d'établissement du budget et d'approbation, dont la composition peut varier.

² Chiffre indicatif donné à titre d'information. Le montant alloué au titre des coûts d'appui directs est revu chaque année.

³ Le taux de recouvrement appliqué aux coûts d'appui indirects peut être modifié par le Conseil pendant la durée du projet.

ANNEXE I-B

COÛTS D'APPUI DIRECTS (<i>en dollars</i>)	
Dépenses de personnel et frais connexes	
Administrateurs	-62 558
Agents des services généraux	-1 622 889
TOTAL DES COÛTS D'APPUI DIRECTS	-1 685 447

ANNEXE II



Les appellations employées dans cette carte et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Programme alimentaire mondial (PAM) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Liste des sigles utilisés dans le présent document

IPSR	Intervention prolongée de secours et de redressement
NDRMC	Commission nationale de gestion des risques de catastrophes
PPSAP	programme de protection sociale fondé sur des activités productives